

MOUSSE BIO



NETTOYANT DE CONTACT A FONCTIONS BACTÉRICIDE FONGICIDE VIRUCIDE

- Mousse de traitement portative instantané
- interventions rapides et localisées sur des moyennes et petites surfaces
- Sans formol, ou aldehydes
- Ne raye pas les surfaces
- Réduction de la prolifération des contaminations par les micro-organismes

Senteurs existantes

Ref	Senteur
A99083	Citron
A99084	Citron vert
A210450	Menthe chlorophylle
A99087	Non parfumé
A99086	Pamplemousse
A203661	Pomme verte

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF			
ÉTAT PHYSIQUE	Liquide	COULEUR	Sans ajout de colorant
MASSE VOLUMIQUE	1025 g / Litre	ODEUR	Non parfumé
RÉACTION CHIMIQUE	Alcaline	PH	11,3
ASPECT	Mousse	TENSION SUPERFICIELLE	28 Dynes / cm
G A Z PROPULSEUR			
Propulseur hydrocarboné			

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Aérosol multifonctions : **nettoyant, dégraissant, désodorisant** avec action synergisée
désinfectante : bactéricide, fongicide, virucide.

Polyvalent, multi surfaces :

Inox	Chromes	Faïences	Céramique	Aluminium
Alliages légers	Matériaux stratifiés	Surfaces métalliques	Matières plastiques	Surfaces peintes ou vitrées

Combat efficacement les différents types d'odeurs tels que :

odeurs nauséabondes	de moisi, détritux végétaux
d'hydrogène sulfuré (H2S)	odeurs des salissures organiques
aliment en décomposition dans le domaine de l'agroalimentaire	
odeurs provenant de fermentations par les micro-organismes	

Action rapide, ECONOMIQUE, ne coule pas même sur surfaces verticales, permet de visualiser l'endroit d'application et d'assurer le temps de contact nécessaire à la désinfection.

Nettoie, désodorise, assainit en profondeur toutes les surfaces lessivables :

Locaux sanitaires, éviers, poignées de portes, rampes d'escaliers dans les collectivités pour l'hygiène des surfaces.

En industrie, cuisine, restauration, s'inscrit dans les procédures, plan d'hygiène méthode H.A.C.C.P. lors d'interventions localisées de dépannages sur des matériels pour la remise en conformité de propreté de la zone d'intervention ou pour l'hygiène des petits matériels et surfaces lorsqu'une procédure nécessitant la préparation de solution de nettoyage désinfection et un matériel d'application n'est pas envisageable.

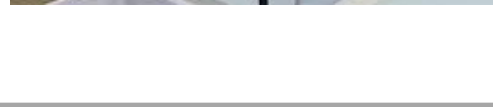
Mobiliers de magasin, vitrines, gondoles, présentoirs, tables.

Machines à distribution automatique de boissons et aliments.

Petits appareils ou matériels, parois, joints de porte de réfrigérateurs, congélateurs, micro-ondes.

Tables et autres surfaces dans les cuisines, bars, restaurants.

Professions de santé : véhicules de transports, ambulances, SAMU, VSAB, services d'urgences et d'accueil dans les centres sociaux ou de soins, hôpitaux, maisons de retraite, crèches, thalasso.



Par la combinaison synergisée de ses fonctions nettoyantes associées à deux ammoniums quaternaires, réduit la prolifération, sur les surfaces, des contaminations microbiennes, champignons (notamment les dermatophytes du type *trichophyton*), levures (*Candida albicans*), virus (*Adenovirus type 5*, *herpès simplex*).

Sa teneur en noyaux actifs exerce une activité anti-microbienne contre les micro-organismes à l'origine des fermentations malodorantes, bactéries d'origine fécales, notamment *Escherichia coli*, *salmonelles*.

Activité bactéricide vérifiée selon les méthodes européennes suivantes :

- ☐ **NF EN 1040** (5 mn) traitement bactéricide de base sur germes tests : *Pseudomonas aeruginosa* (CIP 103 467) , *Staphylococcus aureus* (CIP 4.83) .
- ☐ **NF EN 1276** (5 mn) traitement bactéricide en condition de saleté (pv. efficacité NL/99309/3) sur germes tests : *Pseudomonas aeruginosa* (CIP 103 467), *Escherichia coli* (CIP 54127), *Staphylococcus aureus* (CIP4.83), *Enterococcus hirae* (CIP 5855)
- ☐ **NFT 72.301** (5 mn) traitement bactéricide en condition de saleté (pv. efficacité NL/01176/3) sur germe test : *Listeria monocytogenes* (CIP 54159)

Activité fongicide vérifiée selon méthode européenne suivante :

- ☐ **NF EN 1275** (15 mn) traitement fongicide (p.v. efficacité NL/10288/1) sur germes tests suivants : *Candida albicans* (IP 4872) et *Aspergillus niger* (IP 1431.83)

MODES ET DOSES D'EMPLOI

BIEN AGITER L'AEROSOL.

Utilisation : **MULTI POSITIONS.**



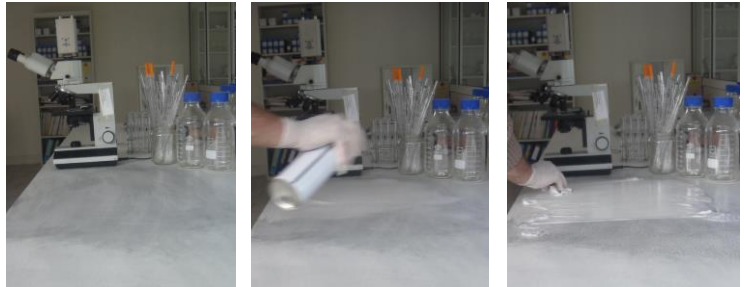
Appliquer une fine couche uniforme nettoyant à 20 cm de la surface.

LAISSER AGIR.

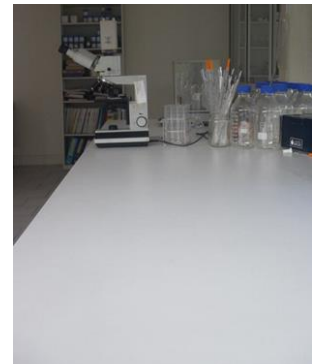
Temps de contact : 5 à 10 minutes minimum sur les surfaces pour opération de désinfection plus complète

Selon le cas terminer par le passage d'une raclette, chiffon ou lingette humide à usage unique ou d'une lavette ou éponge humide ou terminer par un rinçage à l'eau potable pour surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.

NETTOYAGE DÉSINFECTION D'UNE PAILLASSE de LABORATOIRE SOUILLÉE



Visualisation souillure ramassée sur le chiffon



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison de sels alcalins, d'agents de dégraissage, de surfactifs non ioniques sélectionnés pour leur biodégradabilité, de fonctions désinfectantes synergisées de 2 ammoniums quaternaires présentant des propriétés bactéricides, fongicides, conditionné en boîtier générateur de mousse active.

Nettoyage des surfaces au contact des denrées alimentaires possible, si rincé après application



RECOMMANDATIONS

ATTENTION

Contient 8.2% en masse de composants inflammables.
H229 Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Utilisations réservées aux professionnels

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

Contient : - moins de 5% de : agents de surface non ioniques - moins de 5% de : EDTA et sels - désinfectants - parfums

Usage biocide TP 02

Nom	Cas	Conc
N-ALKYL (C12-C18) -N,N-DIMÉTHYL-N-BENZYLAMMONIUM	68391-01-5	0.92 g/kg
CHLORURE D' ALKYL (C12/14) DIMETHYL ETHYL BENZYL AMMONIUM	85409-23-0	0.92 g/kg

Informations relatives à l'usage des biocides : « Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : 4D20-R0K0-N00Q-PD11

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A99087
Révision n° 10
220319 HJ



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tél / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE